

À l'occasion d'une journée d'échanges sur les ESPÉ organisée par le groupe de pilotage interministériel du ME-NESR le 30 juin 2015, la ministre Najat Vallaud-Belkacem a affirmé : « *le retour de la formation initiale des professeurs après sa suppression inconsidérée par le gouvernement précédent est une mesure emblématique du gouvernement actuel* ». Dans son introduction, elle a insisté sur quatre points de la réforme de la FDE engagée depuis 2012. Nous reprenons ces quatre affirmations pour indiquer sur ces quatre points la réalité vraie et crûment vécue, dans les établissements aujourd'hui, par tou-te-s les collègues.

Certes, le ministère a investi un grand nombre de postes... mais pour mettre les M2 à mi-temps devant élèves, au détriment de la formation dont le volume de formation a diminué de 40%.

1/ *Un métier qui s'apprend : les professeurs doivent pouvoir entrer progressivement dans le métier.*

L'entrée progressive dans le métier est alors obérée par :

- la diminution, année après année, du temps de formation en master et la surcharge de travail liée au mi-temps en responsabilité, qui détournent le principe de l'alternance. Les apports didactiques s'en trouvent réduits au minimum (cinq heures pour se former à l'enseignement de la lecture au CP ! Ce n'est pas sérieux !) ;
- la gestion comptable des affectations : on nomme les stagiaires, là où il y a besoin d'enseignant-es titulaires ; peu importe qu'il y ait une ESPÉ avec la formation dans l'académie ou pas, peu importe la distance entre les établissements et l'ESPÉ. Peu importe enfin le caractère réellement formateur de ce stage : la plupart du temps il se déroule sur un seul support pendant toute l'année ; de ce fait, il ne permet pas aux étudiants de découvrir tous les cycles et l'ensemble des disciplines dans le premier degré - ce qui contredit toute dimension de polyvalence ;
- la suppression de fait des éléments de *continuum* qui pouvaient exister : avant le master avec la pré-professionnalisation (UE de certaines licences remises en cause avec l'austérité universitaire) ; après le master, avec l'absence d'accompagnement de l'entrée dans le métier comme titulaire T1-T2 et la réduction de la Formation continue (sans moyens de remplacement des collègues) ;
- des programmes de concours peu adaptés aux besoins de la profession.

Cette idée du *continuum* de formation dès la licence et après le master est identifiée, par J. Ginestie, président du réseau des directeurs d'ESPÉ, comme étant la nouveauté de la réforme, affirmant, contre l'évidence, qu'il était « assez bien mis en place ».

Quant au représentant des VP CFVU, confirmant ainsi nos arguments, la position du concours « perturbe la formation » et rend difficile l'existence d'un « vrai master » ; F. Dubosquet (présidente de la CDUL) confirme : les étudiant-es préparent le concours (M1), puis la titularisation (M2)... Et le master alors ?

2/ *Des effectifs de plus en plus nombreux : 57 160 étudiant-es cette année en M1 faisant accroire une attractivité retrouvée.*

Les chiffres globaux masquent la réalité de problèmes structurels. Car la crise du recrutement perdure ! (voir le communiqué SNES-SNEP-SNUEP) Il suffit de relever le nombre de postes non pourvus aux concours de la session 2015 dans de nombreuses disciplines (maths, anglais...). Le concours en plein milieu de master (fin du M1), ainsi que la suppression des soutiens financiers aux étudiants, décourageant et éliminent nombre de candidats.

« Solution » avancée par le ministère : des M1 alternants en responsabilité, qui perdent encore 200 h de formation ! Parallèlement, la précarisation des enseignants continue de croître (recrutement de contractuels...).

3/ *Une formation de qualité, 60 000 postes d'ici 2017, redonner toute sa place à la fonction de professeurs.*

En réalité, la qualité de la formation se ressent cruellement de l'absence de moyens :

- les heures de suivi (des stages, du co-tutorat) en particulier sont notoirement insuffisantes. Beaucoup de parcours les réduisent et, par conséquent, ne comprennent qu'*une seule visite* par Professeur Stagiaire dans certaines ESPÉ pour toute l'année scolaire !
- les ressources pour encadrer les mémoires et faire en sorte qu'ils soient de vrais outils de formation font défaut (peu ou pas d'heures de direction de mémoire, peu de séminaires d'un volume significatif pour une formation réelle, manque d'enseignant-es-chercheur-es dans les ESPÉ...).
- Impossibilité également, de mettre en place des équipes plurielles, le travail d'équipe demeurant non reconnu dans les services même s'il est omniprésent dans les injonctions ministérielles...

- Enfin le MEN persiste à refuser un financement sanctuarisé/fléché pour les ÉSPÉ et continue de renvoyer les questions de financement de la formation aux universités, lesquelles, bien qu'« autonomes » mais asphyxiées financièrement, décident, en toute autonomie évidemment, de priver les ÉSPÉ (composantes dernières venues, aux besoins croissants et dont la spécificité n'est pas reconnue) de postes, de bâtiments, etc.

4/ *Les étudiants/stagiaires doivent bénéficier des dernières avancées de la recherche, innovation, capacité de dialogue entre les disciplines (effort de FC sur 2015-2016 pour la réforme du collège).*

La recherche est une peau de chagrin et tous les discours et autres pseudo disputes sur le mémoire, sont des leurres. L'adossement à la recherche est entravé, et durablement : faute de temps pour se former à l'ÉSPÉ pour les stagiaires (répétons-le : un ½ service comme stage en responsabilité est beaucoup trop lourd) et faute de moyens d'encadrement et de suivi (EC).

On cherche à esquiver la question en parlant de décroisonner formation et recherche (T. Mandon), ou de la recherche comme « véritable valeur ajoutée de la réforme » (C. Forestier, président des CE des ÉSPÉ de Guyane et Versailles) ou bien encore de créer un réseau d'interface entre système éducatif et recherche en évoquant les Instituts Carnot... (R. Fougères, président du CE de l'ÉSPÉ de Lyon). Ces « écrins » (*sic* !) de fumée ne trompent plus personne !

Nous ne pouvons partager, loin s'en faut, le constat de la ministre sur la « *dynamique très positive* » qui augurerait d'un bilan qui le serait tout autant, ni la métaphore employée pour parler des ÉSPÉ : « *certain y voient un verre à moitié vide, d'autres à moitié plein. Mais c'est un beau verre !* » En réalité, la coupe est pleine, pour tou-te-s les collègues ! La ministre le sait du reste très bien, tant sont nombreux les enseignant-es des ÉSPÉ à lui avoir adressée des lettres ouvertes sur tous ces points au cours de l'année.

NOS REVENDICATIONS

- Redonner à la formation des enseignants les moyens d'une formation ambitieuse, garantis par un budget fléché et autonome pour les ESPE pour permettre la mise en place de maquettes de master exigeantes, d'un encadrement adapté, d'heures de suivi des stages, de co-tutorat, de direction de mémoire intégrées dans les services venant compléter les maquettes d'enseignement proprement dit.
- Redonner aux stagiaires les moyens de se former : pour cela un tiers de service en responsabilité est un maximum pour qu'ils puissent s'intégrer dans leur établissement et avoir le temps de la réflexion nécessaire à toute formation. Des compléments de formation en T1 / T2 et une formation continue à la hauteur des attentes doivent être mis en place, sur temps de service.
- Le principe de la continuité pédagogique M1-M2 doit être respecté pour tou-te-s, les stagiaires qui ne doivent plus être considérés comme moyens d'enseignement et doivent être affectés au plus près du site de formation.
- Redonner aux ÉSPÉ, composantes universitaires, les prérogatives de toute composante : des instances de gouvernance démocratiques, s'appuyant sur les choix des acteurs concernés.
- Donner au service public d'éducation les moyens d'accompagner la diversité des profils d'étudiants et de lauréats : par des allocations de ressources aux ÉSPÉ permettant la mise en œuvre effective des parcours adaptés, alors que se multiplient les prescriptions ministérielles à ce propos.
- Donner aux étudiant-es se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation les moyens de poursuivre leurs études dans la sérénité et de s'investir complètement dans leur formation par des dispositifs d'aide repensés (bourses, allocations d'étude ciblées, pré-recrutements) sans contrepartie de service. Du temps pour étudier.

Le seul vrai cadrage prioritaire dont la formation des enseignants a besoin est un cadrage budgétaire : chiffrer les moyens nécessaires à une formation universitaire et professionnelle de qualité et plurielle, en garantissant aux ÉSPÉ le budget équivalent.

Ensuite les enseignants des équipes de masters sauront mettre en œuvre, comme ils l'ont toujours fait, en faisant évoluer les pratiques, les formations pertinentes, adaptées, ambitieuses pour répondre aux besoins de l'École de la République.